



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2022

1. AFFAIRES GÉNÉRALES

- 1.1 – Désignation d'un élu de la liste « UNE ALTERNATIVE POUR MENNECY » pour siéger en Commissions municipales suite à la démission d'une conseillère municipale.
- 1.2- Désignation d'un élu de la liste « UNE ALTERNATIVE POUR MENNECY » pour siéger au Conseil D'Administration du Centre Communal d'Action Social suite à la démission d'une conseillère municipale.
- 1.3 - Désignation d'un élu de la liste « UNE ALTERNATIVE POUR MENNECY » pour siéger à la caisse des Ecoles

2. FINANCES

- 2.1 – Garantie totale d'emprunt accordée à Valloire Habitat dans le cadre de l'opération de construction de 20 Logements sociaux situés 6-8 rue de la Sablière
- 2.2 – Garantie totale d'emprunt accordée à Logial Coop dans le cadre de l'opération de réhabilitation Thermique de 24 logements sis 22 et 30 rue des Châtries
- 2.3 – Garantie totale d'emprunt accordée à Logial Coop dans le cadre de l'opération de réhabilitation Thermique de 53 logements sis 24-44 et 54-74 rue du saule saint Jacques rue du Saule Saint Jacques

3. SECURITE

- 3.1 - Convention de mutualisation ponctuelle des Polices Municipales entre les communes de Mennechy et du Coudray-Montceaux
- 3.2 – Convention de partenariat entre le syndic Immo Discount et la commune relative au transfert des images de vidéosurveillance vers les services de Police Municipale

4. URBANISME

- 4.1 – Acquisition par la commune de la parcelle cadastrée BE N° 581 située 4 bis sentier Boucher
- 4.2 – Acquisition par la commune de la parcelle cadastrée BE N° 580 située 6 sentier Boucher
- 4.3 – Dénomination de l'aire de jeux située Bois Chapet
- 4.4 – Vente d'un terrain à la société SAS CINEMA CONFLUENCES suite à un Bail Emphytéotique Administratif (BEA) d'intérêt général
- 4.5 Retrait de la délibération n° 2.1 du 15 avril 2022 portant adoption d'un périmètre et d'une convention De Projet Urbain Partenarial (PUP) avec la société ESSONNE HABITAT puis adoption d'un périmètre Et d'une nouvelle convention de Projet Urbain Partenarial avec la société ESSONNE HABITAT pour la Réalisation d'un programme de logements à l'angle de l'avenue de la Jeannotte et de la rue du Saule Saint Jacques
- 4.6 – Retrait de la délibération N° 3.2 du 18 mars 2022 portant sur l'adoption d'un périmètre et d'une Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) avec la société France PIERRE puis adoption d'un Périmètre et d'une nouvelle convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) avec la société France PIERRE pour la réalisation d'un programme de logements au 8 rue de la Poste
- 4.7 - Acquisition par la commune des parcelles cadastrées BK n°653-656 et BL n°128 situées boulevard Charles de Gaulle et rue Paul Cézanne

5. ENVIRONNEMENT

- 5.1 - Annulation et remplacement de la délibération n° 6.2 du 17/12/2021 portant sur la demande de Subvention auprès du Conseil Départemental de l'Essonne au titre de la politique espaces naturels Sensibles pour la réalisation d'un atlas de la biodiversité
- 5.2 - Avis sur la demande d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement présentée par la Société Logistics Capital Partners pour l'installation du campus de Datacenter « data Village Paris-Essonne » sur le territoire des communes du Coudray-Montceaux et Corbeil-Essonnes.

6. CULTURE-VIE ASSOCIATIVE- ANIMATION

- 6.1 – Désherbage des collections de la médiathèque Madeleine de l'Aubespine
- 6.2- Demande de subvention à la Communauté de Communes du Val d'Essonne pour la marche et courses solidaires « Octobre Rose » 2022
- 6.3 – Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Essonne pour la marche et courses solidaires « Octobre Rose » 2022

7. SCOLAIRE-JEUNESSE-ENFANCE

- 7.1 – Actualisation de la tarification de certains services municipaux

8. PERSONNEL

- 8.1 - Modification du tableau des effectifs
- 8.2 - Création d'un Comité Social Territorial avec Formation Spécialisée et complément d'information a la Délibération n° 5.2 du 15 avril 2022